

VENTES POUR TAXES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de propriétés foncières

POUR -

TAXES D'ETAT.

Blanc de la Louisiane contre les contribuables délinquants. Paroisse d'Orléans, Deuxième District.

Bureau de COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, Louisiane District, paroisse d'Orléans. Nouvelle-Orléans, 25 mai 1905.

Pr vertu de l'autorité qui me est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je voudrai à la porte principale de la Maison de Cour en siège la Cour Circale de Justice, de l'admiralité, dans la paroisse d'Orléans, aux hautes légales fîtes par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 17ème jour de Juin 1905 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la Paroisse d'Orléans, d'Orléans dont il est d'assurer la perception des taxes mentionnées pour les années 1901, 1902, 1903 et 1904, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31ème jour de décembre de l'année dernière, toutes taxes et intérêts levées, à moins de deux pour cent, mais jusqu'à deux cents, avec tous les dépenses.

Les ventes sont effectuées dans les limites des taxes dues par chaque établissement administratif dont le district de la Paroisse d'Orléans, et la propriété foncière accessible à chacun devant être offerte en vente sans estimation, à savoir :

TAXES D'ETAT - 1904 - \$30 00

Taxes d'Etat de 1904 - \$1 20

Taxes de levée, district d'Orléans - \$1 20